

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 100 (1955)  
**Heft:** 10

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Major Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—  
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50  
Prix du numéro : Fr. 1.50

---

## Eléments d'une stratégie territoriale française

Le général Sarrail, quand il était à Salonique commandant en chef des armées alliées d'Orient, répétait volontiers : « Depuis que je sais ce que c'est qu'une coalition, j'ai beaucoup moins d'admiration pour Napoléon ». Il exprimait ainsi, sous une forme non sans humour, les innombrables et journalières difficultés auxquelles il se heurtait pour faire concourir à une œuvre commune des armées disparates entre elles et qui, tout en étant placées sous son commandement immédiat, n'en relevaient pas moins de gouvernements souverains, français, britannique, serbe, italien et grec de Venizelos.

C'est là le sort habituel de toute *coalition* et l'on n'admira jamais assez les chefs militaires qui, placés à la tête de forces coalisées, parviennent à maintenir l'harmonie entre les différents contingents, à donner à chacun la juste part lui revenant dans l'issue des opérations, défaite ou victoire.

Foch y excellait avec le brio que l'on sait. A Doullens, en mars 1918, lors de la création presque *in extremis* du commandement unique, il avait été convenu que les chefs d'armées alliées qui n'approuveraient pas les ordres donnés par Foch, pourraient en référer à leur gouvernement. Douglas Haig n'eut pas à faire usage de cette « soupape de sûreté ». Seul